

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 11

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

SUJET 11 :

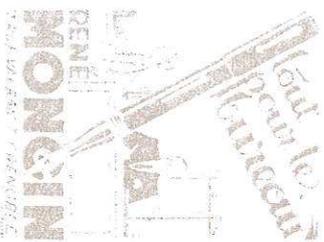
Les principaux types d'instruments de recherche et leurs spécificités.

Chroniques

d'Archives

LETTRE D'INFORMATION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE

JANVIER 2017



NUMÉRO

26

Dossier /

Les petites boutiques

Zoom sur le commerce en Isère

1800-1980 / Créer et gérer son entreprise /

Régler le contentieux et les familles /

Défendre les intérêts professionnels /

Quand l'État intervient /

De l'Épicurie parisienne à Rallye:

Genty-Cathiard, une saga très grenobloise

Le Point sur ...

Il y a 700 ans, les Baronies sont intégrées au Dauphiné

Dans et hors les murs...

Salaise-sur-Sanne / Protestants en Dauphiné /

Le Siècle des Lesdiguières: en attendant 2017 /

Le geste citoyen (suite)

Derniers instruments de recherche...

Le coin de la préfi

La trousse de l'archiviste...

Le jeu du chemin de fer

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES

isère
LE DÉPARTEMENT

Retrouver les dates de fonctionnement d'un commerce, d'un débit de boissons, d'un hôtel, en savoir plus sur ses propriétaires sont des questions qui nous sont fréquemment posées, dans le cadre le plus souvent de recherches d'histoire familiale.

Il n'est pas facile d'y répondre, car nous n'avons pratiquement pas d'archives privées produites par des commerçants. Du reste, jusqu'au début du XX^e siècle, les petits commerces ne généraient que très peu d'archives et ce n'est qu'avec le développement de la fiscalité que les commerçants ont dû tenir une comptabilité détaillée. Le caractère souvent familial de l'activité, et les relations commerciales marquées par l'oralité n'étaient pas non plus des conditions propices à l'existence d'archives.

Pour faire sortir de l'ombre ces boutiques, magasins, échoppes, cafés et hôtels, souvent étroitement liés à des activités artisanales, il faut donc se tourner vers d'autres ressources, et mener un véritable travail d'enquête grâce aux archives produites par les différentes administrations ou juridictions qui interviennent dans la vie d'un commerce : ce nouveau dossier est donc un travail totalement inédit, qui explique à partir de cas concrets les pistes à explorer, en croisant les informations de diverses provenances. Avec un peu de patience, on obtient au final des renseignements beaucoup plus nombreux que ce qu'on pouvait espérer ! et l'on découvre au passage de nombreuses activités commerciales sombrées dans l'oubli : boutiques de rouennerie, de tabletterie, échoppe de bournellier, ateliers de corsetière ou de layetier... les archives nous renseignent aussi sur l'évolution du commerce et la naissance de la grande distribution, par le biais des autorisations administratives, et des mouvements de contestation des années 1960-1970.

De multiples sujets de recherche en perspective, à l'heure de la mondialisation !

Bonne lecture et bonne année 2017 !

Hélène Vallet, directrice

nouvellement en service

Instruments de recherche

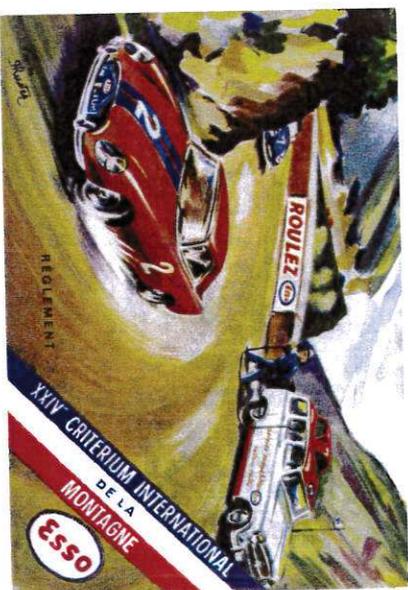
Nous vous signalons deux versements déjà anciens dont le classement et donc l'instrument de recherche viennent d'être repris et qui sont une mine de renseignements pour les Trente Glorieuses en Isère.

Le coin de la préf' (3291 W1-223)

Versés en 1966 par la direction des affaires économiques de la préfecture, ces dossiers méritent d'être redécouverts. Ils constituent des sources intéressantes pour la connaissance de l'équipement et de la vie économique des communes notamment en matière d'aménagement de cours d'eau, d'énergie hydraulique, de travaux sur ouvrages d'art, d'extension du réseau d'eau potable, d'exploitation des forêts, d'autorisation d'opérations de remembrement, de concession de distribution d'énergie électrique (années 1920-1960)...

L'histoire économique du département pourra être étayée par des enquêtes économiques réalisées auprès des établissements industriels de plus de 200 salariés entre la fin des années 1950 et le début des années 1960, des rapports mensuels de conjoncture économique au début des années 1960, grâce auxquels nous suivons l'évolution des prix des matières premières, la situation de l'emploi, la situation du secteur agricole intimement liée aux conditions climatiques.

À pointer également, quelques dossiers consacrés aux travaux d'autoroute Lyon-Vienne à la fin des années 1950, aux fermatures de « tueries particulières » au profit des abattoirs autorisés (années 1960), ainsi qu'un registre d'autorisation pour la culture du tabac.



3011 W 21

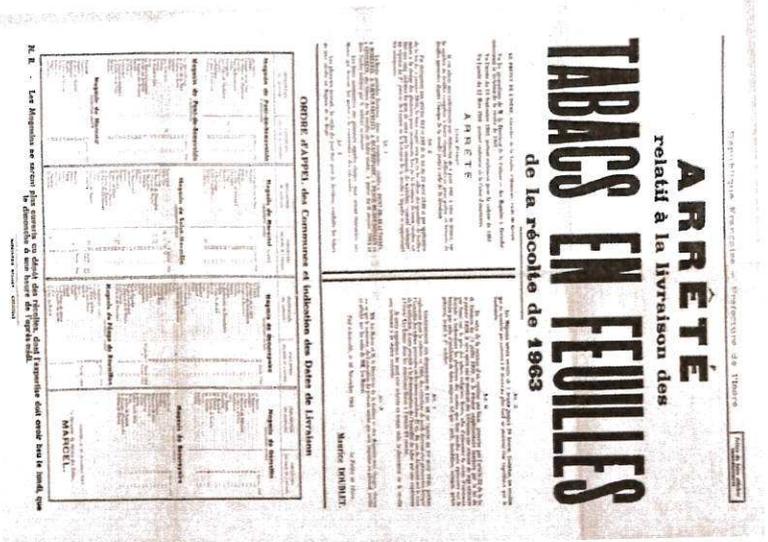
(3011 W1-46)

Moins volumineux que le précédent, ce versement du bureau de la réglementation de la préfecture est cependant intéressant, notamment pour des autorisations d'épreuves sportives dans les années 1950-60

La trouvaille de l'archiviste

JIEU

C'est Noël ! Voyez le joli jeu qui nous est arrivé dans la hotte de la Direction des mobilités du Conseil départemental : dans les cartons d'un versement du service Conduite d'opérations nous avons trouvé ce jeu de l'oie distribué aux enfants qui empruntaient le Petit train de La Mure. Un ingénieur l'avait gardé dans ses dossiers. L'histoire ne dit pas si le dé avait été distribué avec ni combien de parties ont été disputées dans les locaux des services techniques...
À voir en page 16.



3291 W 102

**ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DE LA SEINE-MARITIME**

**La Première Guerre mondiale en
Seine-Inférieure**

Etat des sources

Etabli sous la direction de Vincent Maroteaux, conservateur général du patrimoine,

par Anne-Sophie Dupré, chargée d'études documentaires,

avec la participation de Marie-Christine Hubert, Isabelle Lechartier,
Sandrine Sevestre, Catherine Déhays, Sylvère Dumont

ROUEN, 2014

ETAT DES SOURCES

Il faut y ajouter les archives du Conseil de Guerre, dont le fonds s'arrête en décembre 1914 :

- 2 R 1006 Minutes de jugement : registres (9 janvier 1914 - 31 décembre 1914).
- 2 R1317-1337 Dossiers d'affaires (janvier-décembre 1914).
- 2 R1382-1385 Dossiers de non-lieu, dessaisissement, cessation de poursuites, décision ministérielle spéciale (janvier-décembre 1914).

BUREAU DE CENTRALISATION DES RENSEIGNEMENTS (BCR) DE L'ETAT-MAJOR DU COMMANDEMENT SUPERIEUR DE LA DEFENSE DU HAVRE (11 R)

Ce fonds regroupe les archives d'un organisme temporaire de la Première Guerre mondiale. On se reportera au répertoire numérique.

COMPLÉMENTS NON CLASSÉS

Les compléments non classés, en cours de traitement par le Pôle Archives contemporaines, ont été récolés pour toute la période 1914-1918. Dans la sous-série 10 RP ont été placés les dommages de guerre, les œuvres de guerre mais aussi des archives concernant les Anglais, le ravitaillement des troupes, les pigeons voyageurs, la défense passive... Cette sous-série sera réorganisée à l'issue du classement de l'ensemble de ces compléments. Par ailleurs, une soixantaine de cotes non encore intégrées dans une sous-série (RP...) intéressent directement la Première Guerre mondiale, sous des angles divers, mais avec une dominante sur l'organisation de l'armée (à réintégrer en 2 R). On en trouvera ci-après un rapide relevé :

- 10 RP 105 Déclaration de guerre : proclamations, messages, avis. 1914
- 10 RP 133 Temps de guerre : instructions diverses. 1914-1920

Mobilisation, personnels, services de l'armée

- RP 11919 Mobilisation, affaires diverses, police, déserteurs belges, recrutement belges, effets de militaires décédés, logements, remplacements. 1914-1919
- 10 RP 100 Gardes civils. 1914-1916
- 10 RP 119 Emplois civils. 1906-1919
- RP 11773 Permissions agricoles, cantonnement des troupes. 1913-1939
- RP 10216 Ministère de la Marine - Invalides de la Marine. 1915-1921
- RP 10970 Démobilisation. Récompenses aux membres des commissions et allocations militaires. 1918-1923
- RP 11098 Radiation des cadres de l'inscription maritime. 1905-1930
- RP 11870 Affaires militaires - instances devant les tribunaux. 1904-1920
- 10 RP 138 Pensions de l'Etat, loi du 5/9/1919 instituant un nouveau mode de paiement 1921-1922
- RP 12379-98 Génie.
 - 12379 Mobilisation chefferie Rouen. 1914
 - 12380 Instructions concernant l'armée américaine. 1918
 - 12393 Entretien des casernements, des terrains de manœuvre, du matériel. 1900-1917

1. LES INSTRUMENTS DE RECHERCHE DES ARCHIVES DE LA GIRONDE

Tout classement effectué dans les archives aboutit théoriquement à la rédaction d'un instrument de recherche, destiné à présenter le fonds aux utilisateurs. Les instruments de recherche peuvent se présenter sous des formes très diverses. Ils peuvent être manuscrits, dactylographiés. On distingue cinq types d'instruments de recherche :

- L'**état sommaire** donne un aperçu général d'un dépôt, d'un fonds, d'une série.
- Le **guide** répond au même besoin que l'état sommaire mais comporte davantage de renseignements. Il concerne soit l'ensemble de dépôts, soit un fonds, soit un groupe de fonds, soit encore une catégorie de recherche.
- L'**inventaire sommaire** fournit en principe pour chaque article d'un fonds ou d'une série son intitulé et sa description générale avec une analyse succincte du contenu. La plupart des archivistes du XIX^e siècle ont sélectionné des pièces où les actes qu'ils jugeaient les plus intéressants et seuls les inventaires purement analytiques, réglementaires depuis 1909, correspondent en fait à cette définition.
- Le **répertoire numérique** énumère les articles d'un fonds ou d'une série en les désignant par un bref intitulé et en indiquant les cotes et les dates extrêmes. La formule la plus couramment adoptée est le répertoire numérique détaillé, qui permet d'inclure des informations complémentaires.
- Le **bordereau de versement** rédigé avec précision constitue l'instrument incontournable pour les archives contemporaines (postérieures à 1940).

Archives anciennes	AR	Archives modernes	Archives contemporaines
Période médiévale	Période moderne	Période contemporaine	

On distingue cinq périodes dans le classement des archives, différentes des périodes historiques classiquement envisagées. Les documents sont classés par séries, en fonction de leur nature ou de leur date, conformément au cadre de classement commun à toutes d'Archives départementales de France. AD 98-8 du 18 décembre 1998 ; ces séries peuvent être divisées en sous séries.

1.1 LISTE DES INSTRUMENTS DE RECHERCHE **SUR PAPIER**

Liste agrémentée d'une signalisation par icônes des caractéristiques de chacun des inventaires selon les critères suivants, chaque inventaire pouvant recevoir un ou plusieurs icônes :

- Inventaire totalement rétroconverti 
- Inventaire partiellement rétroconverti 
- Inventaire publié 

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 13

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2
Option archives

SUJET 13 :

La mise en ligne des instruments de recherche : avantages et limites.



Inventaires en ligne sur le Portail européen des Archives

- [Guide des fonds](#)

SÉRIES ANCIENNES (AVANT 1790)

- série A Administration royale
- série B Cours et juridictions avant 1790
- série C Administrations provinciales
- série D Instruction publique, sciences et arts avant 1790
 - Féodalité, archives familiale et corporations
 - Papiers de famille
 - Titres féodaux
- série E
 - Notaires et tabellions
 - Villes et communes
- série G Clergé séculier d'Ancien Régime
- série H Clergé régulier d'Ancien Régime

FONDS D'ÉTUDES NOTARIALES, ENREGISTREMENT ET HYPOTHÈQUES

- 3E Etudes notariales des Yvelines
- 9Q Enregistrements
- 10Q Hypothèques

FONDS D'ARCHIVES PRIVÉES

- série J Fonds entrés par voie extraordinaire

France
Archives départementales
Archives départementales des Yvelines
Hypothèques
Hypothèques

2 Mi 495-529, 531-540, 10 Q 1, 3-2116

Bureau de Mantes

an VII-1936

Présentation du contenu

Les indicateurs et les répertoires pour la période an VII-1854 ont été versés aux archives départementales des Yvelines ; les répertoires ont été microfilmés. Les tables, n'ont pas été versées mais microfilmées et restituées. En effet, elles comportent les noms qui renvoient à des comptes jusqu'en 1954.

Cependant, les répertoires postérieurs à 1954 n'étant pas versés, pour 1855-1954, il faut s'adresser au centre des impôts de Mantes pour se faire indiquer, à partir du nom des parties, le numéro du volume de transcriptions où est transcrit l'acte recherché. (voir adresse page précédente). Indicateurs : 10Q1 1-2. 2 volumes, non communicables, en très en mauvais état et peu fiables.

Tables : les tables étant cohérentes, on peut commencer la recherche directement à leur niveau. Elles portent sur la période an VII-1954, donc les derniers renvoient à des répertoires qui sont toujours à Mantes.

Mots-clefs

Matières:

publicité foncière

enregistrement fiscal

Noms de lieu:

Mantes

Type de document:

transcription hypothécaire

inscription hypothécaire

répertoire

livre de mutation

registre

2 Mi 495-529, 531-540	Table des répertoires
10 Q 1/3-132	Répertoires
10 Q	Transcriptions

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

17-DEC4-05281

SUJET 14

Epreuve pratique, au choix, de technique documentaire ou d'archivistique (catalogage, analyse, indexation) ou de technique de gestion de mouvements des collections, à partir de plusieurs documents simples sur support graphique ou audiovisuel (textes, documents d'archives, photos, diapositives, films, bandes magnétiques, disque,...) suivie d'une conversation avec le jury.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 3)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe de chargé d'études documentaires

SESSION 2016

Épreuve orale d'admission n°2

Option archives

SUJET 14 :

Quelles sont les règles de base à respecter dans un bâtiment d'archives pour assurer la conservation et la consultation des documents ?

Textes en vigueur

Circulaire [DGP/SIAF/2016/005](#) et [NOR MCCC1067812C \(/static/9008\)](#) du 21 mars 2016 relative à l'aide de l'Etat aux collectivités territoriales et à leurs groupements en faveur de leurs bâtiments d'archives (révision de la [Circulaire 2004/004 \(/static/1105\)](#) du 20 février 2004).

Instruction [DITN/RES/2009/014 \(/static/3377\)](#) du 23 novembre 2009. Publication du manuel : "Climat des magasins d'archives : objectifs, moyens, méthodes". [Accès au manuel \(/static/3376\)](#)

Instruction [DITN/RES/2009/013 \(/static/3327\)](#) du 10 octobre 2009. Publication d'une nouvelle édition (octobre 2009) des règles de base pour la construction et l'aménagement d'un bâtiment d'archives

Instruction [DITN/RES/2008/005 \(/static/1867\)](#) du 15 juillet 2008. Les rayonnages dans les magasins d'archives

Instruction [DITN/RES/2008/002 \(/static/1387\)](#) du 9 mai 2008. Présence de canalisations dans les magasins d'archives

Instruction [DITN/RES/2007/001 \(/static/1099\)](#) du 31 janvier 2007. Règles de base pour la construction, l'extension ou le ré-aménagement d'un bâtiment d'archives

Instruction [DITN/RES/2004/005 \(/static/1100\)](#) du 2 décembre 2004. Documents normatifs en matière de conception, de construction et d'aménagement des bâtiments d'archives

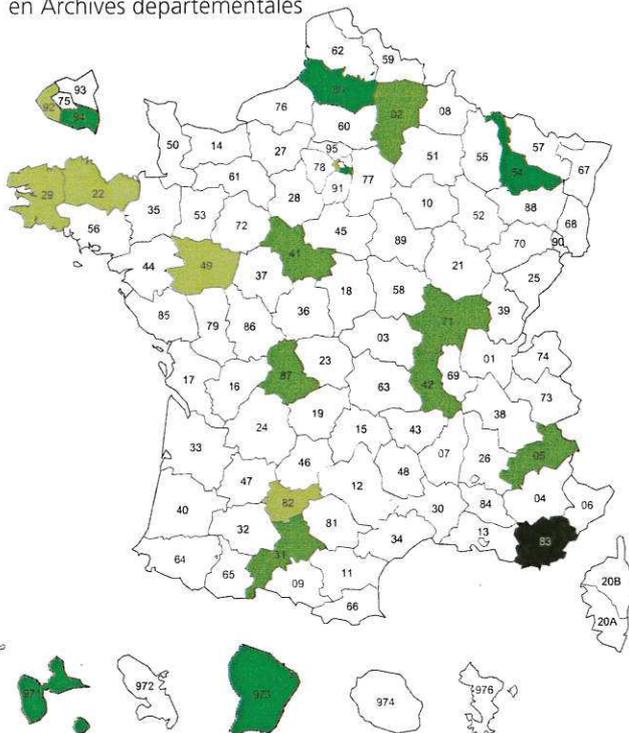
Instruction [DITN/RES/2004/001 \(/static/1101\)](#) du 16 juillet 2004. Instruction relative à la surcharge à prendre en compte dans les magasins d'archives

Circulaire [AD/2002/4 \(/static/1103\)](#) du 6 juin 2002. Thème d'étude sur les bâtiments d'archives en France

Note [AD 2022 \(/static/1102\)](#) du 26 mars 1993. Notes techniques relatives à l'optimisation technico-économique des planchers de conservation des archives et aux mesures de protection contre l'incendie dans les magasins d'archives

Note [AD 1399 \(/static/1104\)](#) du 3 février 1992. Bâtiments d'archives. Règles de sécurité et de protection des documents

Situation des projets de bâtiments en Archives départementales



- bâtiments ouverts en 2015
- bâtiments en chantier en 2015
- esquisse, avant-projet définitif
- esquisse, avant-projet sommaire

Avec un métrage moyen équipé de 32 kml et une occupation moyenne de 26 kml, le métrage linéaire disponible est de 6 kml, ce qui correspond à un taux d'occupation de plus de 80 % des magasins. La fourchette des taux d'occupation, du plus bas (52 %) au plus haut (plus de 100 %), est le reflet de la diversité des situations. Elle permet d'expliquer le nombre important de projets de construction.

Les Archives municipales

L'année 2015 a vu le commencement des travaux à Beausoleil dans les Alpes-Maritimes, avec l'aménagement d'une ancienne trésorerie, et à Chartres, dans le nouvel hôtel de ville. Des archives et des archivistes se sont par ailleurs installés dans leurs nouveaux espaces : à Bordeaux et à Dunkerque dans des anciens entrepôts ainsi qu'à Riom dans un bâtiment neuf et à Sevrans dans des espaces de conservation agrandis. En moyenne, la surface des bâtiments est de 525 m², celle des magasins de 350 m², l'accroissement annuel de 50 ml et la capacité des magasins de plus de 2 kml, avec un taux d'occupation de 1,6 kml. On retrouve le même taux de saturation de 80 % que dans les départements et un pourcentage de 66 % de surface de magasins.

BÂTIMENTS D'ARCHIVES

Les Archives départementales

La concrétisation d'un projet de construction d'un bâtiment s'inscrit dans la durée. Les étapes sont longues, et parfois incertaines depuis la décision de la collectivité jusqu'à la pose de la première pierre. L'année 2015 a vu le commencement du chantier du bâtiment annexe des archives départementales de la Somme à Dury, et celui du Centre des mémoires de Guyane à Rémire-Monjoly, tandis qu'en Meurthe-et-Moselle se poursuivait l'importante réhabilitation, avec une extension, d'une ancienne école normale. Il faut signaler la qualité architecturale de ces projets, signés respectivement par les cabinets Denu et Paradon, Daniel Rubin et d3 architectes. Ils sont représentatifs des choix possibles faits par les collectivités : construction d'une annexe de qualité, construction neuve, réhabilitation d'édifice à caractère patrimonial remarquable.

Les projets envisagés à un stade avancé en 2015 expriment aussi cette diversité : bâtiments neufs pour l'Aisne ou les Hautes-Alpes (concours), construction d'une annexe pour la Haute-Garonne, réhabilitation d'un bâtiment tertiaire pour une annexe en Loir-et-Cher (avant-projet sommaire), extension du bâtiment d'archives existant pour la Loire, la Saône-et-Loire et la Haute-Vienne (avant-projet définitif). De nombreux autres projets sont évoqués mais à des stades moins avancés à l'image de l'extension du bâtiment du Tarn-et-Garonne.

En 2015, la surface moyenne totale d'un bâtiment d'archives départementales est de 8 133 m², et la surface moyenne des magasins de plus de 5 500 m², soit environ 68 % de la surface du bâtiment. Toutefois, 7 bâtiments ont une surface de plus de 15 000 m² et 8 de moins de 4 000 m².

LOT

218 rue des Cadourques
46000 Cahors
archives@cg46.fr

Bâtiment unique

Réhabilitation et extension

Date des travaux : 1989-1992

Architectes : Laurent Gouwy, Alain Grima,
Jean-Luc Rames

Maître d'ouvrage :
Conseil général du Lot

Terrain, superficie : 4 645 m²

SHON avant opération : 2 386 m²

SHON démolie : 106 m²

SHON construite : 1 512 m²

SHON actuelle : 3 792 m²

Coût : 12,6 MF

HISTORIQUE

Depuis 1921, les archives sont logées à Cahors dans l'ancien couvent des Capucins datant de 1867 et réaménagé à cet effet. La chapelle avait été aménagée en 1952. La partie adjacente à la chapelle a fait l'objet de deux aménagements de rayonnages successifs, dans cinq pièces en 1979 et dans une pièce sur deux niveaux en 1989.

Les volumes destinés au stockage étant devenus insuffisants, il devenait urgent d'en créer de nouveaux, de construire des bureaux supplémentaires et d'améliorer l'accueil du public. Le site situé en secteur protégé imposait quelques contraintes architecturales. Après démolition d'édicules ajoutés au fil du temps, les architectes ont réalisé une extension contemporaine de faible hauteur reliée aux bâtiments existants par un parvis et une galerie extérieure couverte.

La partie aménagée en 1990-1992 appelée « silo » occupe un bâtiment construit de façon spécifique pour la conservation. Elle comporte quatre compartiments divisés chacun en deux niveaux.

MATÉRIAUX ET CONCEPTION TECHNIQUE

L'architecture du silo rappelle celle des séchoirs à tabac. Ses façades côté rue et jardin sont habillées de panneaux préfabriqués en béton blanc striés horizontalement. Les deux pignons largement vitrés sont protégés par des claustras. Les poteaux de la galerie, éléments majeurs du projet, sont des profils métalliques habillés de demi-coques de béton blanc. Le verre et le bois apportent clarté et douceur au bâtiment.

ZONE D'ACCUEIL ET DE RECHERCHE POUR LE PUBLIC

• Hall d'entrée :

Structuré par les rangées de poteaux en prolongement de la galerie extérieure, il accueille également les expositions (53 m²).

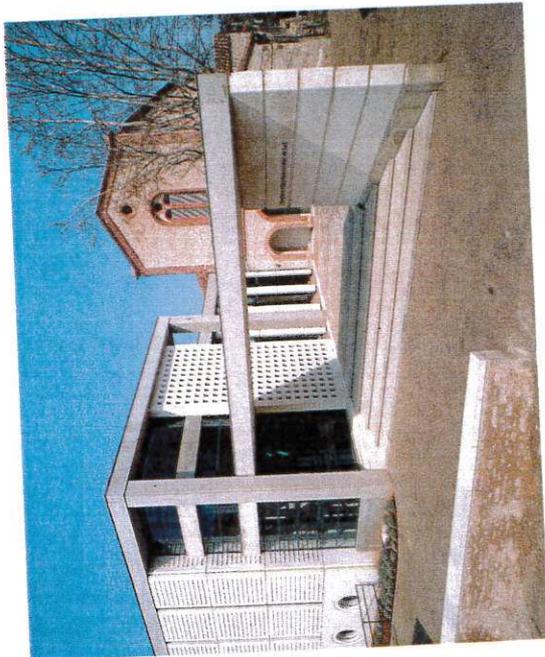
• Salle de lecture :

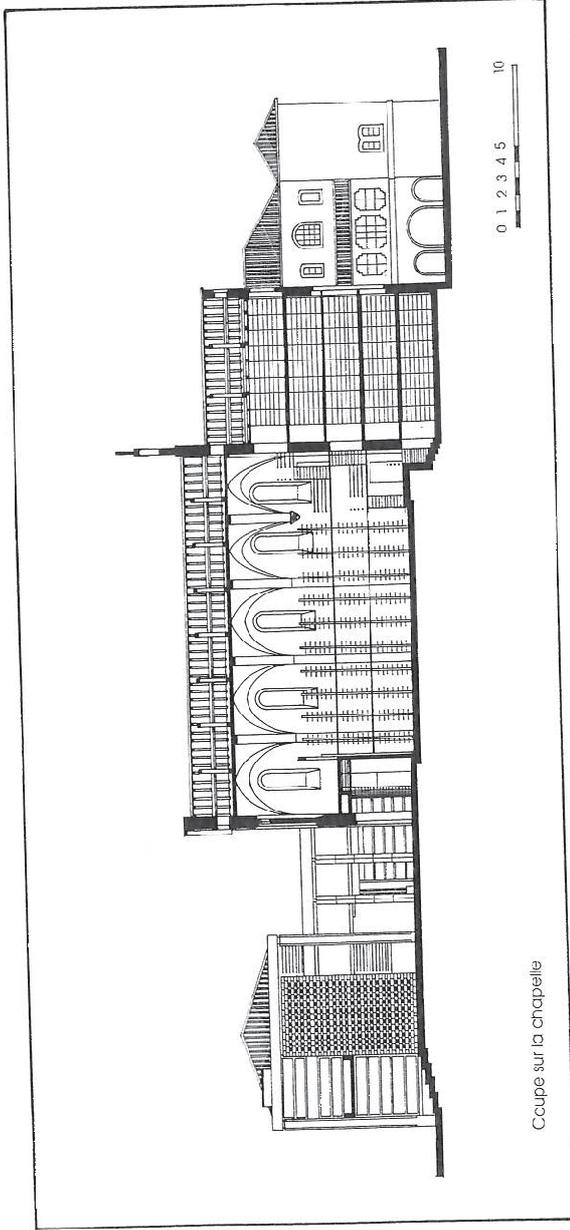
La salle de 24 places donne directement sur le parc grâce à sa rotonde (109,80 m²).

CONSERVATION ET TRAITEMENT DES DOCUMENTS

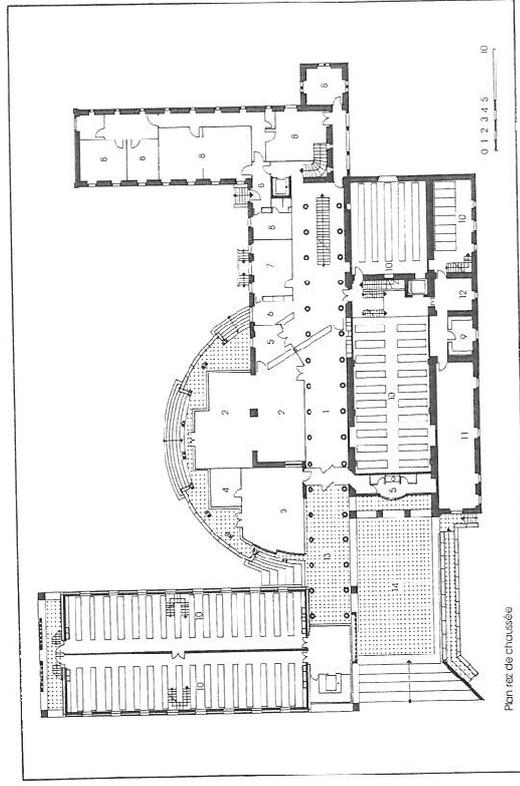
• Ateliers :

Atelier audiovisuel (23 m²), labo photos (12,6 m²). L'atelier de microfilmage, créé en 1982, a cessé de fonctionner en 1994.





Archives départementales du Lot (46)



Archives départementales du Lot à Cahors

DRÔME

Archives départementales de la Drôme

14, rue de la Manutention
26000 Valence

Bâtiment principal
Extension et réhabilitation

Date des travaux
2000-2002

Ouverture au public
Juin 2002

Maitre d'ouvrage
Conseil général de la Drôme / SEDRO
(Société d'équipement
du département de la Drôme)

Architectes
SORHA (Société rhodanienne
d'architecture, Valence)

Programmiste
Archives départementales ;
Yves Burlat, programmiste
(Ecully, Rhône)

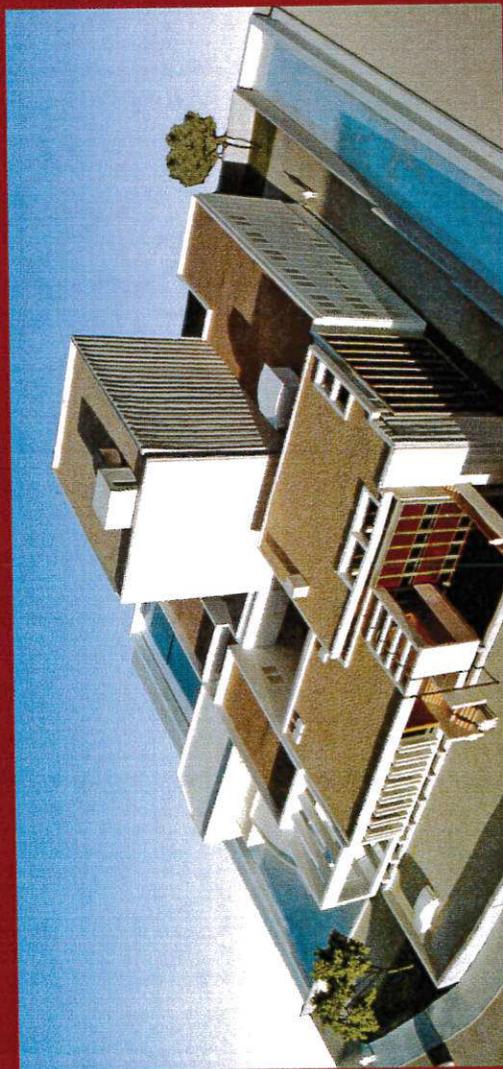
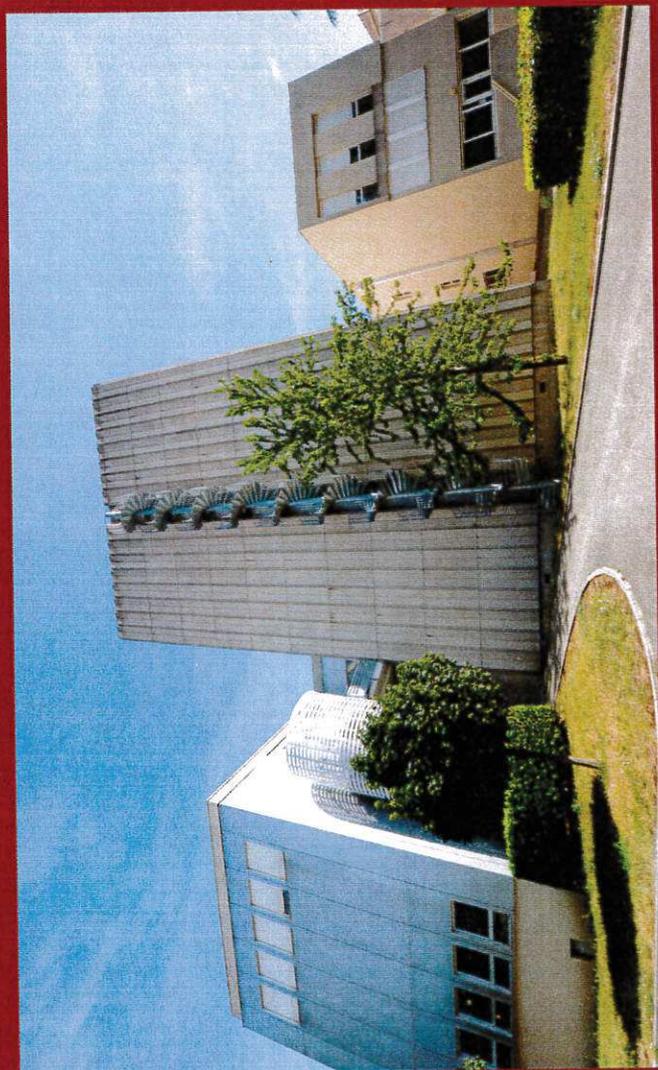
Coût des travaux
23 936 688 FF HT

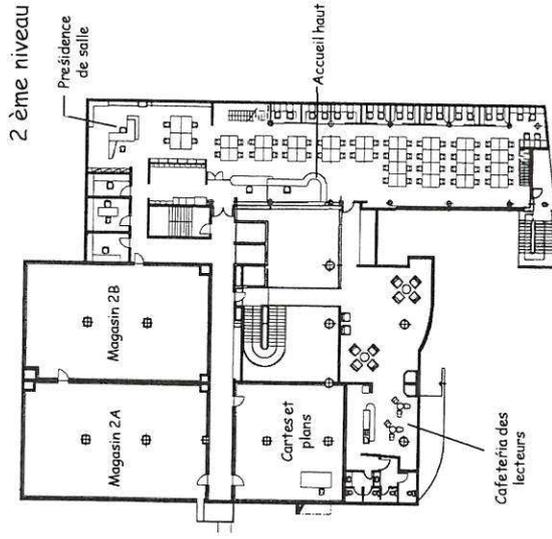
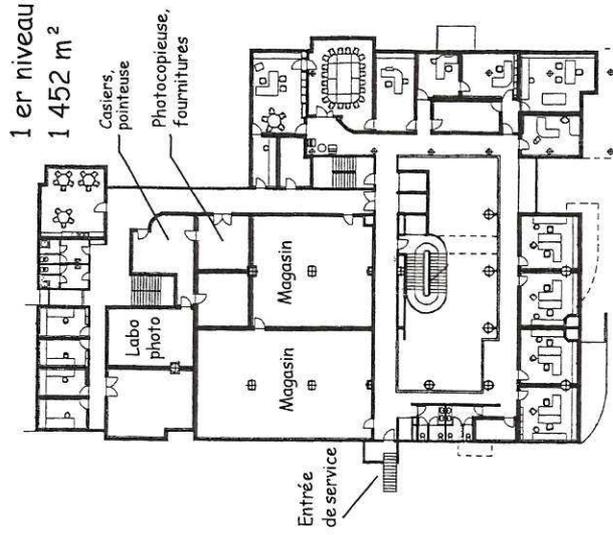
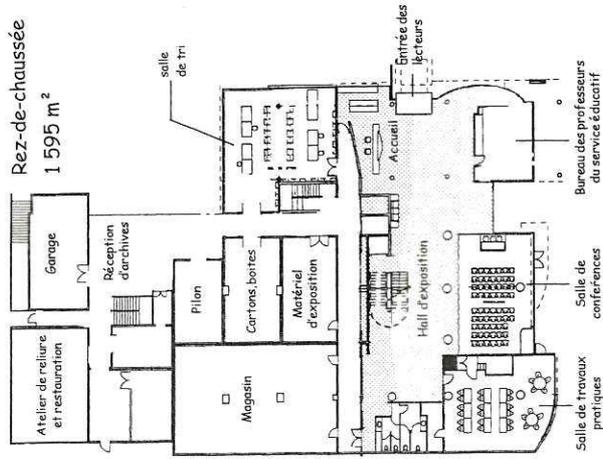
Montant de l'opération
28 312 836 FF TTC

Surface du terrain
2 230 m²

Réserve foncière
oui

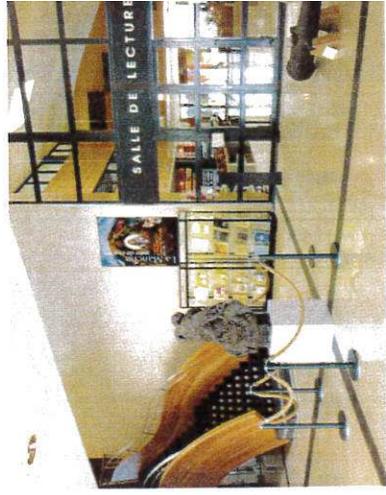
SHON
1 330 m²





La salle de lecture

Archives départementales
du Morbihan à Vannes



Le hall d'entrée

